



Transnational Government of Tamil Eelam

நாடுகடந்த தமிழீழ அரசாங்கம்

- France -

875 Avenue of the Americas, Suite 906
New York, NY 10001, USA

www.tgte.org
mpa@tgte.org

21/02/2021

Bonjour

Nous, la communauté tamoule de France, sommes profondément indignées par la couverture médiatique du 18 février 2021 qui met en lien l'arrestation d'un gérant de boutique du 10^{ème} arrondissement de Paris avec la cause tamoule.

En effet, dans l'article du journal le Point, on parle de : « *Le gérant du labo photo serait un proche des Tigres, un mouvement de séparatistes sri-lankais, dont il pourrait être un collecteur de fonds.* »

Dans l'article du journal Le Parisien , on peut lire : « *Le gérant, un tamoul est âgé de 55 ans, est suspecté d'être un proche des Tigres, les séparatistes sri-lankais* »

Enfin Europe 1 a également écrit que : « *Selon les informations d'Europe 1, il est suspecté d'être un proche des Tigres, les séparatistes sri-lankais. Il pourrait donc s'agir d'un collecteur pour l'organisation.* »

Ces suspicions de lien entre l'arrestation de cet homme et le mouvement des Tigres de l'Eelam Tamoul sont totalement infondées. La réalité est tout autre. Ce gérant de boutique n'est pas un partisan de la cause tamoule et encore moins un admirateur des Tigres de l'Eelam Tamoul.

Par ailleurs, le LTTE ou autrement appelé les Tigres Libérateurs de l'Eelam Tamoul a été vaincu en mai 2009 par le gouvernement sri lankais. De ce fait, nous nous demandons comment une organisation qui a été vaincu et dont on n'entend pas parler depuis plus de 12 ans peut collecter de l'argent et au bénéfice de qui ?

Il est inconcevable que de telles allégations soient diffusées dans le paysage médiatique français sans qu'aucune enquête ait établi la réalité de ces faits.

Nous sommes dans un pays de droit. Nous avons fui le Sri Lanka pour nous réfugier en France car il n'y avait pas d'équité pour nous, tamouls, sur cette île depuis l'indépendance en 1948.

En 2009, plus de 146000 de nos compatriotes sont morts dans les bombardements de l'armée sri lankaise et nous parlons de génocide du peuple tamoul. La Haut-Commissaire du Conseil des Droits de l'Homme de l'ONU parle de traduire les auteurs de ces crimes auprès de la Cour Pénale Internationale.

Depuis la fin de la guerre en mai 2009, la Diaspora tamoule s'est organisée et a élu ses représentants dans différents pays où ces derniers se sont exilés. En France, nous avons 5 élus issus de la communauté franco-tamoule. Ces élus font partis du Gouvernement Transnational du Tamil Eelam soutenu par les associations locales franco-tamoules.

Nous comprenons que cette polémique peut servir à nuire aux activités politiques que nous menons sur le territoire français dans une démarche de paix et de recherche de justice pour les victimes.

Nous souhaitons que vous preniez en compte nos propos et que de telles sujets à polémique ne soient publiés.

En ce sens, nous demandons votre vigilance quant à la véracité de vos sources avant de publier vos articles.

Si notre demande n'attire pas votre considération, nous serons dans l'obligation de faire appel à la juridiction compétente en la matière.

les élus en france

Mr Mahinthan Sivasubramaniam

Ministre des droits de l'homme atrocités de masse et prévention du génocide.

s.mahinthan@tgte.org

Tel : 06 22 13 18 83

Mr Sutharsan Sivagurunathan

Ministr des affaires politiques

s.sutharsan@tgte.org

Tel : 07 55 16 83 41

Mr Kalaialagan Karthikesu

Ministre adjoint des sports et de la santé

kalaialagan@hotmail.fr

Tel : 06 60 87 60 40

Mr Mikel colins

Député

miellins@hotmail.com

Tel : 06 05 59 15 71